

Un dernier mot sur le Concours

Le "Journal de Françoise" publie aujourd'hui les réponses primées, et le public qui a suivi, avec un vif intérêt, les détails de ce concours ne manquera pas de saluer de leurs félicitations le nom des heureux vainqueurs.

Certes, la tâche des juges a été, en l'occurrence, des plus difficiles: Songez que des centaines de réponses ont été reçues et que le choix des meilleurs, entre toutes ces excellentes, menaçait de rendre pénible une besogne qui ne devait être qu'un plaisir.

C'est fait toutefois et le public appréciera

Il devra apprécier de plus, — car nous donnerons dans les numéros qui suivront les réponses des autres concurrents, — qu'il n'y a pas lieu de désespérer de l'avenir de la littérature canadienne en notre pays.

Ce qu'il y a de talent parmi nous! nous pouvons nous en convaincre dans ces concours où sous le voile de l'anonymat, l'intelligence parle librement. Quel dommage, cependant, — je ne puis m'empêcher de le déplorer, — que notre éducation n'ait pas donné plus de méthode à la formation du cerveau si brillant des Canadiens-français.

Je me résume: ce concours a eu un succès, un très grand succès même. Mon âme de directrice s'en réjouit profondément, et je rends grâces à M. le sénateur Poirier qui a organisé cette mémorable joute littéraire. Tous mes abonnés, je le sais, lui en seront aussi reconnaissants que moi-même.

Ce concours du "Journal de Françoise", s'il a été le premier, ne restera pas le dernier.

A l'automne nous reviendrons avec un sujet également populaire, et nous espérons, qu'alors, des prix plus nombreux pourront récompenser un plus grand nombre de vainqueurs.

Françoise.

Le plus beau poème, c'est la vie; la vie se lit tout en se composant.

AMIEL.

Relation de la victoire remportée à Carillon par les troupes du Roy le 8 juillet 1758

A monsieur le juge Sicotte,
Président de la Société des
Antiquaires,

Je ne vous dirai rien monsieur le Président, du grand chagrin que j'ai eu de ne pouvoir faire partie des distingués sociétaires qui sont allés, le dix-huit mai dernier, en pèlerinage à Carillon.

J'ai déjà vu cet endroit immortalisé par Montcalm, mais le revoir encore, m'eut causé à nouveau une profonde émotion et une sensible joie.

Dans l'intention de vous être agréable, monsieur le président, vous qui êtes si dévoué à notre société, j'avais extrait, des lettres inédites de Montcalm que je parcours en ce moment, le récit officiel qui a été fait de la bataille de Carillon, et qui a été trouvé dans ses lettres à Madame la marquise de Montcalm, sa femme. Je me proposais le plaisir doux de vous en faire la lecture sur les lieux mêmes, témoins de tant de bravoure et de vaillance, et, je chéris, très orgueilleusement l'impression que ce récit vous eût été plus sympathique que celui de Parkman, dont on ne saurait louer en tous points, la rigoureuse exactitude historique.

Permettez-moi donc, monsieur le président, puisque je ne suis pas allée à Carillon, de transcrire ces lignes pour le "Journal de Françoise" puisque je n'ai pu vous le lire. C'est une page d'histoire si belle que vous trouverez bon, je le sais, d'en partager la lecture, non seulement avec vos sociétaires, mais avec tous mes abonnés.

Croyez, monsieur le président, à l'expression sincère de mes meilleurs sentiments.

Françoise.

Membre de la Société des Antiquaires.

Le Marquis de Vaudreuil, incertain des mouvemens des ennemis, avait, au commencement de cette campagne, crû devoir partager ses

forces; il avait destiné le Chevalier de Lévis à exécuter une expédition secrète avec un détachement d'élite dont 400 hommes choisis dans les troupes de terre. Le reste de ces troupes fut envoyé aux ordres du Marquis de Montcalm pour défendre la frontière du Lac Saint Sacrement. Le Marquis de Montcalm arriva le 30 juin à Carillon, le rapport de prisonniers faits quelques jours auparavant ne luy permirent pas de douter que les ennemis n'eussent assemblé près les ruines du Fort Guillaume-Henry une armée de 20 à 25 mille hommes et que leur projet ne fut de marcher incessamment à luy.

Il fit aussitôt part de ces nouvelles au Marquis de Vaudreuil et ne balança pas à prendre une position en avant qui pût en imposer aux Ennemis, retarder leurs mouvemens, et donner aux secours de la Colonie le temps d'arriver. En conséquence le Sieur de Bourlamâque eut ordre d'occuper le portage à la tête du Lac St-Sacrement avec les trois Bataillons de la Reine, Guyenne et Béarn; le Marquis de Montcalm, avec ceux de la Sarre, Royal-Roussillon, Languedoc et le 1er de Berry, occupa de sa personne les deux rives de la rivière de la Chûte, ainsi nommée parce qu'en cet endroit le Lac St-Sacrement rétréci par les montagnes y vient en bouillonnant décharger ses eaux dans la rivière St-Frédéric et le Lac Champlain; le 2ième Bataillon de Berry fut chargé de la garde et du service du Fort de Carillon.

Le Marquis de Montcalm fit en même tems reconnaître et déterminer par les sieurs de Pontleroy et Désardouin, ingénieurs, la position d'un camp retranché qui recouvrit ce Fort; et comme nous n'avions que peu de Canadiens et seulement 15 sauvages, il tira des Bataillons Français deux troupes de volontaires dont il donna le commandement au sieur Bernard Capitaine au Régiment de Béarn et